

29 décembre 1961

2557/Pers.

HEIGIYIMANA Stanislas
Affectation KIGALI.

- Transmis copie pour information à :
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique à KIGALI.
- Monsieur le Préfet d'ASTRIDA
- S/couvert de Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à ASTRIDA

Kigali le 29.12.61
Le Ministre
L.MPAKANIYE.-

A Monsieur le Ministre des Travaux Publics
à
KIGALI

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre n° 640/1096 du 12 courant, j'ai l'honneur de vous aviser de ce que la mutation de Monsieur HEIGIYIMANA pour Astrida ne paraît aussi inopportune, tout comme celle de Monsieur NIYIBIJI Théophile pour Kigali.

Ces agents resteront donc à leur affectation actuelle; quant à Monsieur SAFARI, il sera muté pour le Ministère de la Santé Publique.

Le Ministre
L.MPAKANIYE.-
sé/